



Règlement du Concours

Concours dans le cadre de l'Étude sur les besoins de la main d'œuvre saisonnière en matière de logement et de transport.

Conditions de Participation

1.1 Le concours est accessible à toute personne ayant complété le questionnaire à titre d'employeur ou travailleur saisonniers, préalablement lancé par le CQRHT.

Période du Concours

2.1 Le concours débute le **14 novembre 2024** et se termine le **15 décembre 2024**

2.2 Toutes les participations enregistrées en dehors de cette période ne seront pas prises en compte.

Modalités de Participation

3.1 Les participants doivent remplir le questionnaire travailleurs ou employeurs saisonniers pour être admissibles.

3.2 Chaque participant ne peut soumettre qu'une seule participation.

3.3 Toutes les informations fournies doivent être véridiques et complètes.

Sélection du Gagnant

4.1 Le gagnant sera sélectionné de manière aléatoire parmi les participants éligibles.

4.2 Le tirage au sort aura lieu le **20 décembre 2024**.

4.3 Le gagnant sera contacté dans les 10 jours suivant le tirage, par courriel.

Prix

5.1 Le prix du concours est :

- Une carte-cadeau d'une valeur de 300\$, utilisable dans le réseau [Origine artisans hôteliers](#)

5.2 Le prix n'est ni échangeable ni remboursable. Le prix devra être accepté tel qu'il est décrit au présent règlement et ne pourra être transféré à une autre personne.

Confidentialité des Données

6.1 Les informations personnelles fournies dans le cadre du concours seront traitées conformément à la politique de confidentialité en vigueur.

Disqualification

7.1 Toute participation ne respectant pas les conditions énoncées dans le présent règlement sera disqualifiée.

7.2 L'organisateur se réserve le droit de disqualifier tout participant en cas de fraude ou de comportement contraire à l'éthique.

Modification du Règlement

8.1 L'organisateur se réserve le droit de modifier le présent règlement à tout moment, sous réserve d'en informer les participants.

En participant à ce concours, chaque participant accepte de se conformer aux termes du présent règlement.

Organisateur : CQRHT

Date: 12 novembre 2024